

# Construire ou rénover en zones inondables

## Description de l'action :

L'agglomération orléanaise est soumise à divers risques d'inondations : inondations par la Loire, inondations par d'autres cours d'eau, par ruissellement ou par remontée de nappe,

Les dommages moyens sur une maison traditionnelle, qui n'a pas été conçue en tenant compte du caractère inondable, sont compris en entre 10 000 et 50 000 € selon la durée de submersion, la force des courants et les hauteurs d'eau.

Pour les zones inondables par la Loire, il existe le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du Val d'Orléans, qui s'impose au PLU. Dans son règlement, il donne des prescriptions et interdictions sur les constructions neuves et des recommandations sur le bâti existant.

Pour l'habitat existant inondable par la Loire ou les biens situés dans une zone inondable autres que celles de la Loire, il existe des techniques constructives, des aménagements, une organisation du bien, ... qui permettent de rendre celui-ci moins vulnérable aux inondations.

## Les étapes :

Etape 1 : Prendre connaissance des aléas inondations qui impactent le bien ou la parcelle du projet. Carte des zones inondable de la Loire ([PPRI du Val d'Orléans – agglomération orléanaise](#)).

Se renseigner auprès de la Mairie pour les inondations par ruissellement ou de cours d'eau autre que la Loire. A termes, les données seront disponibles via l'observatoire des risques mis en place par Orléans métropole.

Etape 2 : Identifier la vulnérabilité du bien ou du projet vis-à-vis de cet ou ces aléa(s)

Etape 3 : En fonction de la nature du projet : construction neuve, réhabilitation d'un bien, rénovation, réagencement, changement d'affectation d'un bien, rechercher les solutions techniques, les plus appropriées, à mettre en œuvre grâce aux documents suivants :

- [Règlement du PPRI](#)
- [Comment mieux construire ou rénover en zone inondable](#)
- [Référentiel de travaux de prévention du risque d'inondation dans l'habitat existant](#)

Etape 4 : Choix des travaux à réaliser pour réduire la vulnérabilité du bien,

Etape 5 : Faire les travaux

## Coût :

Très variables selon la nature des travaux

## Les acteurs :

Mairie, Orléans Métropole, DDT

Etablissement public Loire pour diagnostic d'entreprise

**Projet référence :**

